

## ANNEXE 3 - PLAN D' ACTIONS HAUTE LANDE ARMAGNAC

### Orientation stratégique 1

→ Améliorer, qualifier et adapter l'offre de services de proximité pour les populations

- 1.1 – Renforcer la proximité et l'accessibilité des services à la population
- 1.2 – Concentrer les efforts sur l'offre de soins
- 1.3 – Promouvoir des offres spécialisées en direction des jeunes et des seniors et encourager le développement de lieux intergénérationnels

### Orientation stratégique 2

→ Renforcer la vitalité des centres-bourgs de la Haute Lande et de l'Armagnac

- 2.1 – S'engager pour un urbanisme et un habitat durable
- 2.2 – Développer le tissu économique des centres-bourgs

### Orientation stratégique 3

→ Agir sur les leviers d'attractivité du territoire

- 3.1 – Accompagner les initiatives de développement économique productif, local et solidaire
- 3.2 – Poursuivre la structuration touristique autour du patrimoine naturel et culturel
- 3.3 – Permettre le déploiement des infrastructures et usages numériques

### Orientation stratégique 4

→ Consolider la transition écologique et énergétique  
et l'innovation sur le territoire Haute Lande Armagnac

- 4.1 – Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, piliers de l'adaptation au changement climatique
- 4.2 – Rechercher la sobriété énergétique et viser le tout renouvelable
- 4.3 – Investir le champ de l'économie circulaire

## Orientation stratégique 1

### → Améliorer, qualifier et adapter l'offre de services de proximité pour les populations

Les efforts du territoire ces dernières années, en matière de services publics et/ou marchands à la population, sont louables. Il faut aujourd'hui poursuivre en ce sens afin d'assurer un maillage fin et une relative équité territoriale dans l'offre faite aux habitants. Cet équilibre territorial est inhérente à la cohésion sociale et au vivre ensemble. Les préoccupations majeures portent sur l'enfance-jeunesse et les personnes âgées, bien que ces publics ne soient pas les cibles exclusives du projet de territoire.

En ce sens, le Contrat de Relance et de Transition Écologique devra servir d'outil de développement de nouveaux services et/ou de leur modernisation et modalités d'accès. Compte-tenu des enjeux s'y référant, et en lien avec le plan d'actions du Contrat Local de Santé Haute Lande Armagnac, l'offre de soins est de fait une thématique prioritaire.

Cet objectif trouve une traduction concrète à travers trois axes opérationnels :

- 1.1 – Renforcer la proximité et l'accessibilité des services à la population**
- 1.2 – Concentrer les efforts sur l'offre de soins**
- 1.3 – Promouvoir des offres spécialisées en direction des jeunes et des seniors et encourager le développement de lieux intergénérationnels**

<b>Orientation stratégique</b>	<b>Améliorer, qualifier et adapter l'offre de services de proximité pour les populations</b>
Axe opérationnel	<b>1.1 – Renforcer la proximité et l'accessibilité des services à la population</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>L'enjeu pour le territoire est de faire tenir le fonctionnement en réseau en tenant compte du degré de chacune des polarités du territoire : structurantes, dites de proximité ou émergentes. Une attention particulière sera portée sur les projets des Petites Villes de Demain que sont Labouheyre, Morcenx-la-Nouvelle, Roquefort, Gabarret et Villeneuve-de-Marsan.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la création ou requalification d'un service public ou marchand à la population ;</li> <li>– la mutualisation de services publics ou marchands ;</li> <li>– la dématérialisation des services publics ou marchands ;</li> <li>– la mise en œuvre de services itinérants.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actions concrètes et opérationnelles</b></li> </ul> <p><b>Projets identifiés 2021 et 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équipement et la labellisation d'un Bus France Services / CDC Pays Morcenais</li> <li>• L'équipement et la labellisation d'un Espace France Services multi-sites à Roquefort et Gabarret / CDC Landes d'Armagnac</li> <li>• L'équipement et la labellisation d'un Espace France Services à Sabres / CDC Coeur Haute Lande</li> </ul> <p><b>Projets à horizon 2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des créations de salle commune, salle polyvalente, maison des associations / Communes du territoire</li> <li>• Des réfections ou modernisations des sièges administratifs / Communautés de communes et communes du territoire</li> </ul>	
<p><b>Pilotes et partenaires :</b></p> <p><u>Maîtres d'ouvrage</u> : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.</p> <p><u>Partenaires</u> : Pôle Haute Lande, Syldicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, Communautés de communes et communes.</p>	

<b>Orientation stratégique</b>	<b>Améliorer, qualifier et adapter l'offre de services de proximité pour les populations</b>
Axe opérationnel	<b>1.2 – Concentrer les efforts sur l'offre de soins</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>Pour ce qui est de la santé, l'enjeu est de résister au phénomène de désertification médicale. Aussi il est nécessaire d'encourager la qualification des conditions d'exercice de la médecine. Cela passe par la création de structures pluri-professionnelles de santé, et une meilleure coordination dans la prise en charge des soins et le suivi des patients.</p> <p>Le territoire Haute Lande Armagnac compte, en avril 2021, 37 médecins généralistes, soit une moyenne de 85 médecins pour 100 000 habitants. A l'échelle nationale, la moyenne est de 105 médecins pour 100 000 habitants, aussi l'ambition serait de tendre vers ce ratio.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'élaboration de projets pluridisciplinaires de santé ;</li> <li>– l'aménagement et l'équipement de structures pluridisciplinaires de santé ;</li> <li>– la création et le développement de services de soins ;</li> <li>– la préfiguration de projets de télémédecine.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actions concrètes et opérationnelles</b></li> </ul> <p><b>Projets identifiés 2021 et 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <p><b>Projets à horizon 2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pôle Santé sur Villeneuve-de-Marsan</li> <li>• Extension Maison de Santé d'Ygos-Saint-Saturnin</li> <li>• Confortement de l'antenne sabraise de la MSP Labrit-Sabres / CDC Coeur Haute Lande</li> <li>• Extension Maison de Santé de Sore / CDC Coeur Haute Lande</li> </ul>	
<p><b>Pilotes et partenaires :</b></p> <p><u>Maîtres d'ouvrage</u> : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.</p> <p><u>Partenaires</u> : Pôle Haute Lande, Syldicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, Communautés de communes et communes.</p>	



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES



<b>Orientation stratégique</b>	<b>Améliorer, qualifier et adapter l'offre de services de proximité pour les populations</b>
<b>Axe opérationnel</b>	<b>1.3 - Promouvoir des offres spécialisées en direction des jeunes et des seniors et encourager le développement de lieux intergénérationnels</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>L'objectif est ici de porter une attention toute particulière à la génération "en devenir" et les générations plus âgées. A cet effet, le territoire souhaite continuer à développer des équipements et services au profit de l'enfance et de la jeunesse et des personnes âgées. Le territoire souhaite promouvoir des moments et des équipements permettant la rencontre et l'appréciation mutuelle des générations, au fondement de la cohésion sociale.</p> <p>En lien avec les objectifs développés sur l'orientation stratégique 2 de revitalisation des bourgs centres, la Haute Lande et l'Armagnac ont la volonté de promouvoir la création de lieux ouverts à tous, si possible multifonctionnels et en cœur de bourg, pour faire valoir à moyen terme une dynamique urbaine et une vitalité sociale des villages.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la création ou requalification d'un service enfance-jeunesse ;</li> <li>– la création ou requalification d'un service en direction des personnes âgées ;</li> <li>– l'expérimentation pour l'autonomie ;</li> <li>– l'aménagement et l'équipement de maisons pour tous ;</li> <li>– l'aménagement et l'équipement de pôles sportifs, culturels ou associatifs.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actions concrètes et opérationnelles</b></li> </ul> <p><b>Projets identifiés 2021 et 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une Maison d'Assistants Maternels et d'une micro-crèche sur le site de l'ancienne piscine de Morcenx / Commune de Morcenx-la-Nouvelle</li> <li>• Création de city-stades ou terrains multi-sport / Communes de Losse, Cere, Garein, Onesse-Laharie, Morcenx-la-Nouvelle.</li> <li>• Création d'un habitat groupé pour personnes âgées / Commune de Lesperon</li> <li>• Projets d'investissements dans les écoles du territoire</li> </ul>	

### Projets à horizon 2026 :

- La réhabilitation et l'équipement de l'EHPAD de Pissos / CDC Coeur Haute Lande
- La création d'un nouvel EHPAD à Sabres [SEGUR]/ CDC Coeur Haute Lande
- La création d'une Résidence autonomie à Morcenx-la-Nouvelle / CIAS Pays Morcenais
- La création d'un tiers-lieu en EHPAD / CIAS Coeur Haute Lande
- Des requalifications ou extensions d'écoles / SIVU, Communautés de communes et communes du territoire
- Des créations ou requalifications d'espaces pour l'accueil des tout-petits ou les jeunes (MAM, micro-crèche, crèche, centre de loisirs, espace jeunes...) / Communautés de communes et communes du territoire
- Des créations d'aires de jeux, parcours sportif, city-stade... / Communes du territoire
- Des expérimentations d'habitat inclusif / Communes du territoire

### Pilotes et partenaires :

Maîtres d'ouvrage : Syndicats Mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.

Partenaires : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, Caisse d'Allocations Familiales, MSA, Communautés de communes et communes.

## Orientation stratégique 2

### → Renforcer la vitalité des centres-bourgs de la Haute Lande et de l'Armagnac

Pour faire valoir un projet d'accueil intégré, le territoire doit se préoccuper de son offre résidentielle et économique, sur le plan quantitatif mais aussi et surtout qualitatif. L'enjeu le plus fort porte sur les centres-bourgs, avec nécessité d'améliorer l'existant dans l'offre faite aux habitants et aux acteurs économiques. La volonté est donc de travailler, à travers le Contrat de Relance et de Transition Écologique, sur la nature et la qualité du cadre urbain et de l'habitat, mais aussi sur l'attractivité et la complémentarité du foncier et de l'immobilier économique. Une attention toute particulière sera donnée aux projets émanant des Petites Villes de Demain et aux centralités émergeant au dispositif de revitalisation du Département.

Cette orientation stratégique trouve une traduction concrète à travers deux axes opérationnels :

**2.1 – S'engager pour un urbanisme et un habitat durable**

**2.2 – Développer le tissu économique des centres-bourgs**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES



<b>Orientation stratégique</b>	<b>Renforcer la vitalité des centres-bourgs de la Haute Lande et de l'Armagnac</b>
Axe opérationnel	<b>2.1 – S'engager pour un urbanisme et un habitat durable</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>L'objectif est ici de promouvoir la vitalité des centres-bourgs par des aménagements urbains de qualité et une offre résidentielle en adéquation avec les besoins de la population. Les résultats attendus pour les années à venir portent à la fois sur la résorption de la vacance et la sobriété énergétique des logements, en lien avec les objectifs développés dans l'orientation stratégique 4 sur la transition écologique et énergétique.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'aménagement urbain en cœur de bourg ;</li> <li>– l'acquisition et l'aménagement de logements en centres-bourgs ; <ul style="list-style-type: none"> <li>– la structuration et l'aménagement de cheminements doux ;</li> </ul> </li> <li>– l'élaboration de documents cadres et plans de référence ;</li> <li>– l'étude d'opportunité et la mise en œuvre d'une OPAH ;</li> <li>– l'expérimentation d'actions en direction de la vacance résidentielle.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actions concrètes et opérationnelles</b></li> </ul> <p><b>Projets identifiés 2021 et 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aménagement urbain / Bélis</li> <li>• L'étude préalable et l'animation d'une OPAH / CC Landes d'Armagnac</li> </ul> <p><b>Projets à horizon 2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aménagement de voiries pour sécuriser et apaiser les traversées de bourgs avec cheminements doux / Communes du territoire</li> </ul>	
<p><b>Pilotes et partenaires :</b></p> <p><u>Maîtres d'ouvrage</u> : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.</p> <p><u>Partenaires</u> : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat , Région Nouvelle-Aquitaine, UR SCOP, Département des Landes, SYDEC, ADACL, CAUE, Chambres consulaires, Communautés de communes et communes porteurs de projets.</p>	





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES



<b>Orientation stratégique</b>	<b>Renforcer la vitalité des centres-bourgs de la Haute Lande et de l'Armagnac</b>
<b>Axe opérationnel</b>	<b>2.2 – Accompagner et développer le tissu économique des centres-bourgs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>L'enjeu pour le territoire Haute Lande Armagnac tient à la modernisation, mais aussi et surtout à la continuité et mutabilité dans le temps du tissu économique de proximité. Il y a, semble-t-il, pour le territoire une obligation de moyens à se donner dans ce domaine, pour éviter des situations de blocage voire de recul de l'activité, notamment commerciale et artisanale en centre-bourg. D'autant que la crise sanitaire et les confinements répétés qui l'accompagnent bouleversent le rapport au territoire et les habitudes de consommation. Les limites de mouvement imposées supposent de trouver dans la proximité, et en l'occurrence « là où j'habite », une offre marchande et/ou de services ; quand hier, il était davantage question de trouver une offre accessible depuis le lieu « où j'étais », bien souvent décorrélé du lieu de vie.</p> <p>Aussi, la Haute Lande et l'Armagnac entendent, à moyen terme, avoir réhabilité des espaces économiques aujourd'hui à l'état de friches, et favorisé la transmission-reprise d'un certain nombre d'équipements en cœur de villages.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la modernisation de structures ou équipements économiques en centre-bourg ;</li> <li>– la réhabilitation de friches industrielles ou commerciales, de fonciers ou immobiliers économiques localisés en centre-bourg ;</li> <li>– l'expérimentation d'actions en direction de la vacance commerciale.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actions concrètes et opérationnelles</b></li> </ul> <p><b>Projets identifiés 2021 et 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation friches</li> </ul> <p><b>Projets à horizon 2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La poursuite de la réhabilitation des friches en cœur de bourg / Communautés de communes et communes du territoire</li> <li>• L'investissement pour la création ou le maintien d'un commerce de proximité / Communautés de communes et communes du territoire</li> </ul>	



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES



### **Pilotes et partenaires :**

Maîtres d'ouvrage : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.

Partenaires : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat , Région Nouvelle-Aquitaine, UR SCOP, Département des Landes, SYDEC, ADACL, CAUE, Chambres consulaires, Communautés de communes et communes.

### Orientation stratégique 3 :

#### → Agir sur les leviers d'attractivité du territoire

S'il est important de consolider et préserver la structure héritée et productive du territoire -filière bois-, il est également capital de suivre de près les dynamiques émergentes qui s'affirment aujourd'hui sur la Haute Lande et sur l'Armagnac. En effet, outre le tissu industriel caractérisé par "les usines dans la forêt", des initiatives sont observées sur le numérique, l'économie sociale et solidaire, ou encore l'économie circulaire. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique devra permettre d'investir et d'accompagner ces nouvelles initiatives. De manière complémentaire, et toujours pour concourir à l'attractivité du territoire, il importe de promouvoir des actions qui structurent et mettent en valeur le patrimoine naturel et culturel du territoire, vecteur de développement touristique.

Cet objectif trouve une traduction concrète à travers trois axes opérationnels :

**3.1 – Accompagner les initiatives de développement économique productif, local et solidaire**

**3.2 – Poursuivre la structuration touristique autour du patrimoine naturel et culturel**

**3.3 – Permettre le déploiement des infrastructures et usages numériques**

Orientation stratégique	Agir sur les leviers d'attractivité du territoire
Axe opérationnel	<b>3.1 – Accompagner les initiatives de développement économique productif, local et solidaire</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Objectif</b></li> </ul> <p>L'enjeu pour la Haute Lande Armagnac est de donner les conditions favorables à l'accueil et surtout au maintien de l'activité sur le territoire, et de s'assurer que les acteurs locaux jouent à plein leur rôle dans le développement économique. Pour ce faire, le territoire doit travailler sur ses structures économiques pour atteindre, à moyen terme, une relative attractivité et complémentarité de son foncier et immobilier économiques.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES



- **Typologie d'actions**

Investissements matériels et immatériels portant sur :

- la création ou l'aménagement de pôles thématiques ou immobiliers économiques innovants (légumeries par exemple) ;
- la requalification de fonciers économiques, zones artisanales... ;
- la création ou l'extension d'immobilier d'entreprises dont Atelier-relais ;
- le développement d'espaces de télétravail ;
- l'équipement en outils dématérialisés.

- **Les actions concrètes et opérationnelles**

**Projets identifiés 2021 et 2022 :**

- 

**Projets à horizon 2026 :**

- La réhabilitation et l'équipement du Buffet de la Gare pour y implanter des activités économiques / CDC du Pays Morcenais
- L'aménagement ou la requalification de ZAE / Communautés de communes du territoire
- L'équipement en outils dématérialisés pour accéder aux services, informations touristiques...etc. / Communautés de communes et communes du territoire

**Pilotes et partenaires :**

Maîtres d'ouvrage : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.

Partenaires : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat , Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, Sydec, PNR Landes de Gascogne, Communautés de communes et communes.

Orientation stratégique	Agir sur les leviers d'attractivité du territoire
Axe opérationnel	<b>3.2 – Poursuivre la structuration touristique valorisant le patrimoine naturel et culturel du territoire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>Le cadre de vie du territoire passe par sa qualité paysagère et urbanistique, aussi il est important de veiller à la sauvegarde d'un certain nombre de valeurs et de composantes. La Haute Lande et l'Armagnac souhaitent ainsi renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes -en lien avec les objectifs de l'orientation stratégique 4-, mais visent aussi la requalification de sites ou équipements culturels qui participent de fait à l'attractivité touristique du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la requalification de sites ou équipements touristiques ;</li> <li>– la réhabilitation d'espaces naturels et de continuités écologiques ;</li> <li>– la structuration et l'aménagement de l'itinérance douce ;</li> <li>– la modernisation d'hébergements touristiques ;</li> <li>– l'équipement en outils dématérialisés.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actions concrètes et opérationnelles</b></li> </ul> <p><b>Projets identifiés 2021 et 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La requalification du site de l'étang des Forges / Commune de Brocas</li> <li>• L'aménagement d'une voie verte Pontenx-les-Forges – Sabres / CDC Coeur Haute Lande</li> <li>• L'aménagement des accès aux bases canoë de la Haute Lande – / CDC Coeur Haute Lande</li> <li>• La requalification de la piscine communautaire à Gabarret / CDC Landes d'Armagnac</li> </ul> <p><b>Projets à horizon 2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La modernisation des gîtes forestiers communaux de la Haute Lande / Commune de Sore, Pissos, Brocas, Luxey et Sabres</li> <li>• La modernisation des gîtes du domaine départemental d'Ognoas / Département des Landes</li> <li>• L'aménagement d'une voie verte Saint-Symphorien-Mont de Marsan / CDC Coeur Haute Lande</li> <li>• La requalification du circuits des sources / CDC Pays Morcenais</li> <li>• La création de circuits pédestres / Communautés de communes ou communes du territoire</li> <li>• L'aménagement d'aires de camping-cars / Communautés de communes ou communes du territoire</li> </ul>	

## Pilotes et partenaires :

Maîtres d'ouvrage : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.

Partenaires : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, PNR Landes de Gascogne, Communautés de communes et communes.

Orientation stratégique	Agir sur les leviers d'attractivité du territoire
Axe opérationnel	<b>3.3 – Permettre le déploiement des infrastructures et usages numériques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>L'objectif est de contraindre au maximum la fracture numérique, et de favoriser l'application de la feuille de route « aménagement numérique » déléguée au SYDEC.</p> <p>Un premier programme d'amélioration du haut débit et très haut débit a été lancé pour une dizaine d'années. Le déploiement s'organise autour de la fibre optique, du satellitaire, et de l'augmentation du débit au regard des enjeux de chaque composante territoriale.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'aménagement numérique en haut débit et fibre ;</li> <li>– l'équipement en outils dématérialisés.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actions concrètes et opérationnelles</b></li> </ul> <p><b>Projets identifiés 2021 et 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <p><b>Projets à horizon 2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équipement en outils audio et visio-conférences de la salle de l'Alambic / Communauté de communes du Pays de Villeneuve-de-Marsan en Armagnac Landais</li> <li>• L'équipement numérique des écoles / SIVU, Communautés de communes ou communes du territoire</li> </ul>	



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES



### **Pilotes et partenaires :**

Maîtres d'ouvrage : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.

Partenaires : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, PNR Landes de Gascogne, Communautés de communes et communes.

#### Orientation stratégique 4

#### → Consolider la transition écologique et énergétique et l'innovation sur le territoire Haute Lande Armagnac

La transition écologique et énergétique est une dynamique émergente forte sur la Haute Lande Armagnac. Une partie du territoire est reconnue comme TEPos/TEP-CV et pilote un certain nombre d'initiatives en ce sens. Pour autant, cette thématique doit être encore davantage appropriée par l'ensemble des acteurs et habitants du territoire. Les dispositifs régionaux et nationaux, de même que le Contrat de Relance et de Transition Écologique, doivent contribuer à son développement, tant le sujet peut être porteur de croissance économique, de cohésion sociale et d'attractivité.

Outre le CRTE, le ministère de la transition écologique a proposé aux quatre Communautés de communes du territoire de projet un accompagnement renforcé et des financements de l'ADEME à travers un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) sur 4 années. Pour le territoire de projet Haute Lande Armagnac, cette proposition représente une opportunité de susciter un effet d'entraînement collectif vers la transition énergétique et écologique (coopérations, transférabilité, essaimage, changement d'échelle de certaines opérations...etc) et d'en accélérer les effets sur le territoire.

Cet objectif transversal aux trois précédents trouve une traduction concrète à travers trois axes opérationnels :

**4.1 – Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, piliers de l'adaptation au changement climatique**

**4.2 – Rechercher la sobriété énergétique et viser le tout renouvelable**

**4.3 – Investir le champ de l'économie circulaire**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES



Orientation stratégique	Consolider la transition écologique et énergétique et l'innovation sur le territoire Haute Lande Armagnac
Axe opérationnel	<b>4.1 – Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, piliers de l'adaptation au changement climatique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>La question de l'aménagement et de la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire (modération de l'artificialisation, développement du photovoltaïque ou de l'agrivoltaïsme, évolution des formes urbaines...etc.) apparaît comme majeur. Au-delà des documents de planification et d'urbanisme qui donne un cadre quantitatif, et dans la perspective d'une appropriation des objectifs du SRADDET et du « zéro artificialisation nette », le territoire engage un travail collectif à même de partager une doctrine, sinon une vision, sur ces enjeux complexes.</p> <p>Les collectivités du territoire pourront s'appuyer sur le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, pour penser des projets de préservation des espaces naturels, agricoles ou forestiers et/ou d'expérimentation de gestion plus durable. Le Département des Landes sera également un partenaire à mobiliser, fort de sa compétence sur les Espaces Naturels Sensibles.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la gestion de l'eau</li> <li>– l'expérimentation en milieu naturel</li> <li>– la dés-imperméabilisation des sols, la renaturation d'espaces artificialisés</li> <li>– la restauration de zones humides, espaces boisés, trames vertes boisées</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les actions concrètes et opérationnelles :</b></li> </ul> <p><b>Projets identifiés 2021 et 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <p><b>Projets à horizon 2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	

### Pilotes et partenaires :

Maîtres d'ouvrage : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.

Partenaires : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, SYDEC, Syndicats d'Elimination des déchets, PNR Landes de Gascogne, Communautés de communes et communes.

Orientation stratégique	Consolider la transition écologique et énergétique et l'innovation sur le territoire Haute Lande Armagnac
Axe opérationnel	<b>4.2 – Rechercher la sobriété énergétique et viser le tout renouvelable</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>La Haute Lande Armagnac, en s'engageant dans un Contrat d'Objectifs Territorial, marque d'emblée une ambition d'exemplarité à la fois à l'échelle régionale mais aussi nationale. De fait, les collectivités vont s'engager dans le référentiel Cit'ergie, et viser des objectifs de réduction de leurs besoins d'énergie, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et une couverture par les énergies renouvelables locales. Outre l'intensification de la rénovation thermique, le territoire, à horizon 2026, entend s'emparer et mettre en œuvre des actions concrètes sur l'énergie renouvelable.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Typologie d'actions</b></li> </ul> <p>Investissements matériels et immatériels portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la réduction des consommations d'énergies via notamment des audits et des investissements de rénovation thermique des bâtiments publics (dont logements communaux) ;</li> <li>– la production d'énergies renouvelables (hydrogène, géothermie, biomasse, PV...etc) et de dispositifs de stockage ;</li> <li>– la gestion des consommations énergétiques publiques (ex : éclairage public)</li> <li>– la formation des artisans pour reconnaissance RGE.</li> </ul>	

- **Les actions concrètes et opérationnelles :**

**Projets identifiés 2021 et 2022 :**

- L'animation de la plate-forme locale de rénovation énergétique / Entente PRECORENO
- Une étude méthanisation / CDC Pays de Villeneuve de Marsan en Armagnac Landais
- Projets de rénovation énergétique éligibles DSIL / Communautés de communes, Communes

**Projets à horizon 2026 :**

- L'animation de la plate-forme locale de rénovation énergétique / Entente PRECORENO
- Le développement des ENR sur les bâtiments publics / Collectivités du Pôle Haute Lande
- La rénovation thermique des bâtiments communaux / Communes du Pôle Haute Lande
- Le changement de l'ensemble des luminaires publics (consommateur et vecteur de pollution lumineuse) / SYDEC
- L'étude préalable et la mise en oeuvre d'une OPAH / Pôle Haute Lande
- La formation des entreprises pour reconnaissance RGE / A déterminer

**Pilotes et partenaires :**

Maîtres d'ouvrage : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.

Partenaires : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, SYDEC, Syndicats d'Elimination des déchets, PNR Landes de Gascogne, Communautés de communes et communes.

Orientation stratégique	Consolider la transition écologique et énergétique et l'innovation sur le territoire Haute Lande Armagnac
Axe opérationnel	4.3 – Investir le champ de l'économie circulaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif</b></li> </ul> <p>De manière tout aussi pragmatique et non moins complémentaire, le territoire se fixe comme objectif de faire progresser l'économie circulaire. Ce concept, dont l'objet est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergies non renouvelables, recoupe de fait la réalité de la transition énergétique. Si la consommation collaborative et responsable qu'incarnent les circuits courts, est certainement une piste de travail à engager pour la Haute Lande, le sujet et l'enjeu à moyen terme est certainement celui de la gestion des déchets.</p> <p>Le cadre du référentiel « Économie circulaire » imposé par le COT devrait aider les collectivités à développer des actions concrètes et efficaces sur ce volet.</p>	



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES



- **Typologie d'actions**

Investissements matériels et immatériels portant sur :

- l'aménagement et/ou la mise aux normes des déchetteries ;
- la sensibilisation et l'équipement en tri sélectif ;
- le développement d'une filière de valorisation de la biomasse ;
- l'amplification du recours aux circuits courts.

- **Les actions concrètes et opérationnelles :**

**Projets identifiés 2021 et 2022 :**

- Déchetterie communautaire Moustey/ CDC Coeur Haute Lande

**Projets à horizon 2026 :**

- La mise en oeuvre d'une filière de traitement et de valorisation de la biomasse / A déterminer (société de projets)
- L'équipement pour le tri sélectif / Collectivités du Pôle Haute Lande
- L'aménagement d'un espace dédié aux circuits courts (distribution, conservation, transformation) / A déterminer (CUMA)

**Pilotes et partenaires :**

Maîtres d'ouvrage : Syndicats mixtes, Communautés de communes, Communes, Etablissements publics, SYDEC.

Partenaires : Pôle Haute Lande, Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, SYDEC, Syndicats d'Elimination des déchets, PNR Landes de Gascogne, Communautés de communes et communes.